

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO/SENEGAL FEVRIER-MARS 2020



Points saillants :

- Ressources en pâturage globalement moyennes-insuffisantes dans les régions de Saint Louis, Louga et Matam ;
- Fort déficit des eaux de surface dans tout le Sénégal, en particulier dans la zone agropastorale du Ferlo ;
- Diminution des mouvements de bétail au niveau de la zone agropastorale du Ferlo due à l'état d'urgence sanitaire lié au COVID-19 ;
- Plusieurs cas de feux de brousse dans les régions de Louga et Tambacounda ;
- Diminution du prix des caprins et ovins ;
- Augmentation des prix des céréales et de l'aliment du bétail.

Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale du Ferlo entre dans le cadre du projet d'appui à la préparation et au renforcement des capacités de réponses aux risques de catastrophes naturelles, et de leurs conséquences sur la sécurité nutritionnelle et alimentaire au Sénégal. Ce projet est mis en œuvre par Action contre la Faim en collaboration avec le Réseau Billital Maroobé (RBM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA) pour appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La validation du bulletin est assurée par le Comité National Technique du SAP qui regroupe plusieurs sectoriels, ONG et Associations de Consommateurs.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale du RBM et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 30 sites sentinelles répartis sur 14 départements qui composent la zone agropastorale des régions de Louga, de Matam, de Saint-Louis, de Kaffrine et de Tambacounda. Chaque site sentinelle est sous la responsabilité d'un relais du RBM, qui est chargé de collecter la fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de message téléphonique, et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique.

Les données satellitaires disponibles sur le site geosahel.info, concernent les anomalies de production de biomasse et les anomalies d'accessibilité à l'eau de surface. Les anomalies de production de biomasse sont calculées par le programme Bio-Générateur, qui compare la production de biomasse actuelle avec la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1998. L'anomalie de l'accessibilité à l'eau de surface est calculée par le programme Hydro-Générateur qui compare la présence d'eau de surface détectée par satellite avec la moyenne de l'ensemble des années depuis 1998.

Pâturages

Par rapport à la période décembre-janvier la disponibilité du pâturage a fortement baissé dans tous les sites sentinelles de surveillance pastorale (Figure 1).

Les ressources en pâturage sont globalement moyennes à insuffisantes dans les régions de Saint Louis, Louga, Kaffrine et Matam. On note une absence quasi totale de pâturage au niveau de la région de Matam.

A Tambacounda la situation est encore moyenne à suffisante, notamment dans les sites de Payar et Missirah, par rapport au nord du Sénégal.

On peut noter une situation alarmante à Thillé Boubacar dans la région de Saint-Louis, où les ressources en pâturages sont très insuffisantes.

Cette situation critique est due au fort déficit pluviométrique que le pays a vécu durant la saison des pluies 2019.

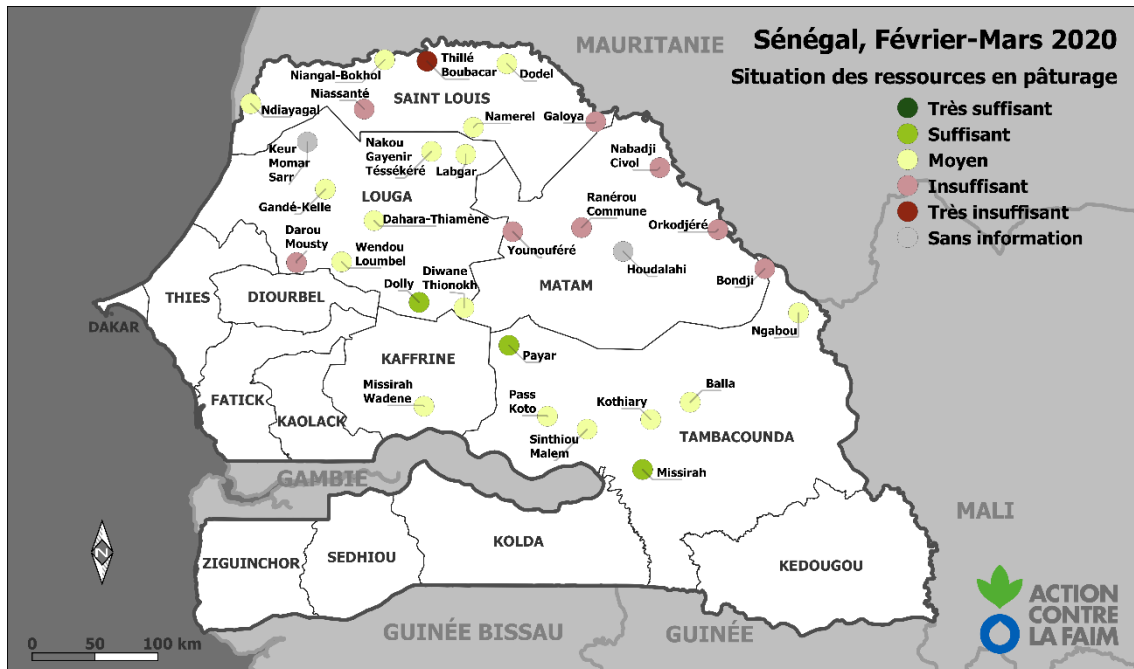


Figure 1- Situation des ressources en pâturage enregistrée en février-mars 2020 sur le Sénégal

La Figure 2 ci-dessous montre les profils de la fraction de la couverture du sol du département de Ranérou et Matam au Sénégal, caractérisés par un fort décalage de la croissance de la végétation verte au début de la saison des pluies. Cela a entraîné un stock de biomasse sèche (représenté en bleu) plus faible que d'habitude et qui tend à s'amenuiser au fil du temps.

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO/ SENEGAL

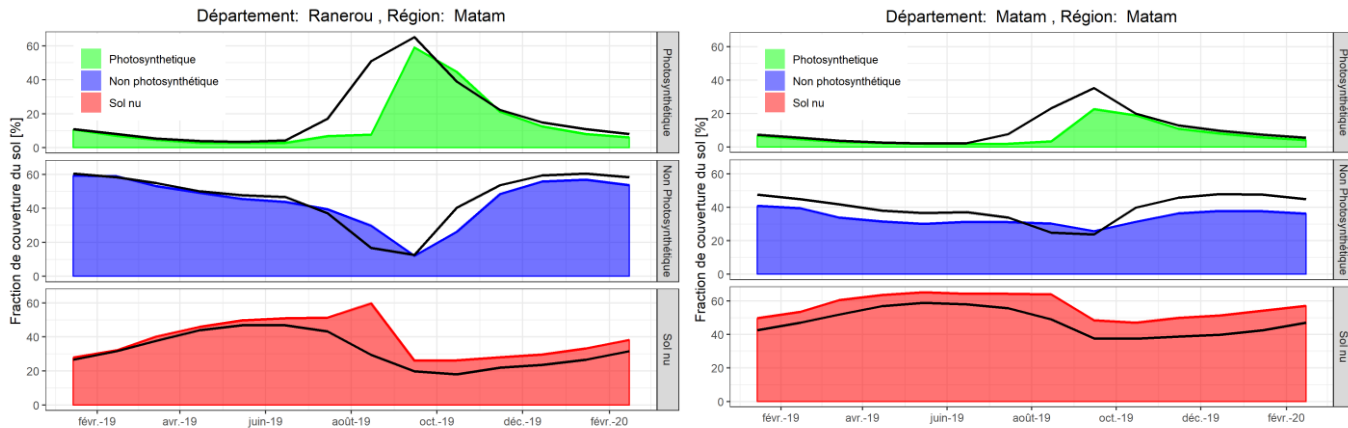


Figure 2 - Profils de la fraction de couverture du sol pour les départements de Ranérou et Matam, Région de Matam au Sénégal. La ligne noire représente la moyenne.¹

Ressources en eau

Les données satellitaires collectées avec l'aide de l'Hydro-Générateur révèlent un important déficit des eaux de surface dans la majeure partie de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 3), notamment au niveau des régions de Matam, Tambacounda, Louga, Diourbel, Kaffrine, Kedougou et la frange sud et sud-ouest de la région de Saint-Louis.

Les données recueillies au niveau du satellite corroborent les informations issues des sites sentinelles pastorales, montrent une disponibilité d'eau à un niveau moyen et suffisant grâce à l'utilisation des forages. On peut remarquer la disponibilité d'eau du fleuve et de mares exclusivement le long du fleuve Sénégal (Figures 4 et 5).

Par contre, les ressources en eau sont signalées insuffisantes à Bondj (région de Matam) et Payar (région de Tambacounda) et très insuffisantes dans les sites de Dahara-Thiamène (région de Louga) et Thillé Boubacar (région de Saint Louis) (Figures 4).

¹ Plus d'information disponible sur <http://www.geo-rapp.org/>. Gurschman, Juan (2014) : Fractional cover – MODIS, CSIRO algorithm. V2. CSIRO. Data Collection. <http://hdl.handle.net/102.100.100/42094?>

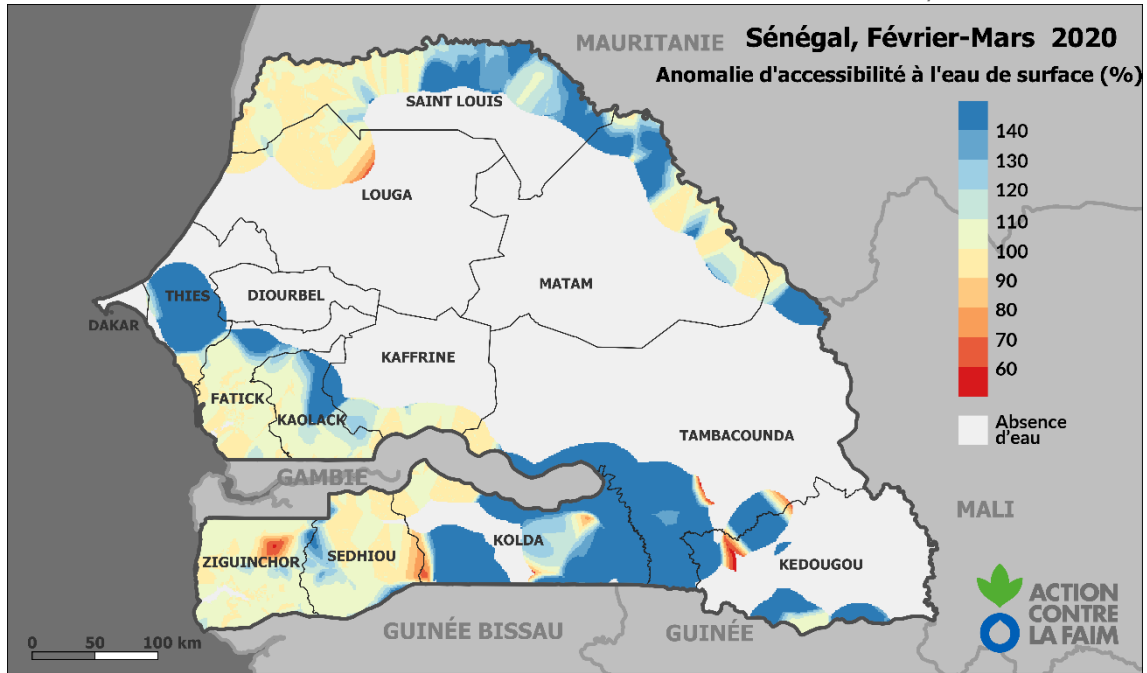


Figure 3- Anomalie de l'accessibilité à l'eau de surface en février-mars 2020 sur le Sénégal

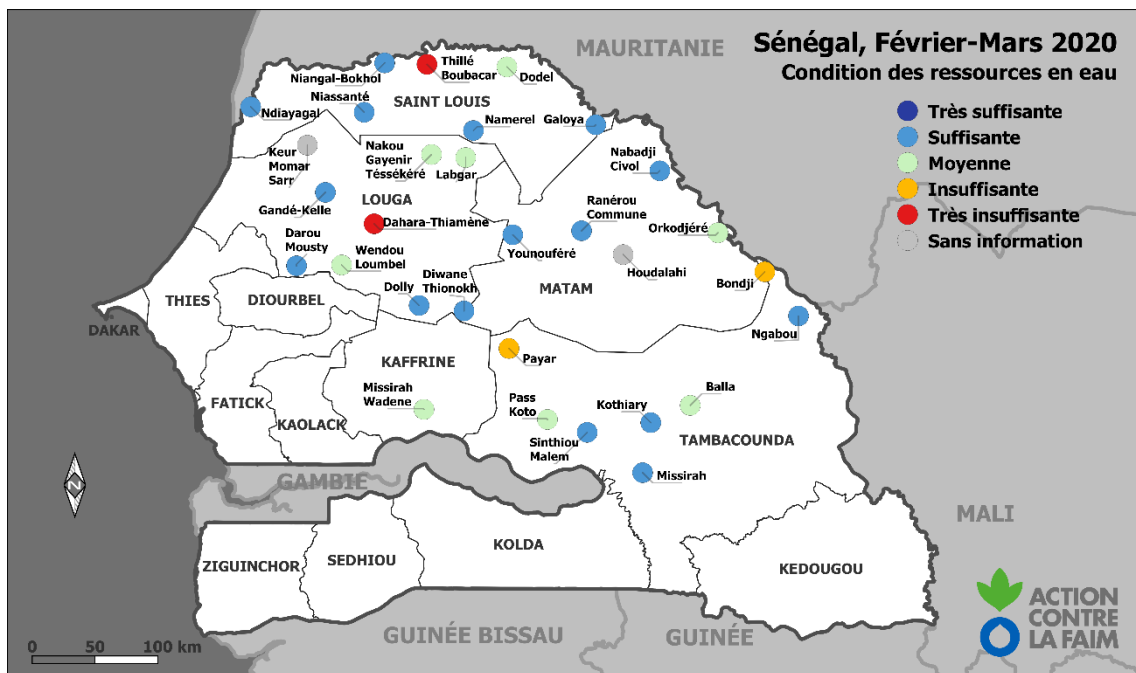


Figure 4- Situation des ressources en eau enregistrée en février-mars 2020 sur le Sénégal

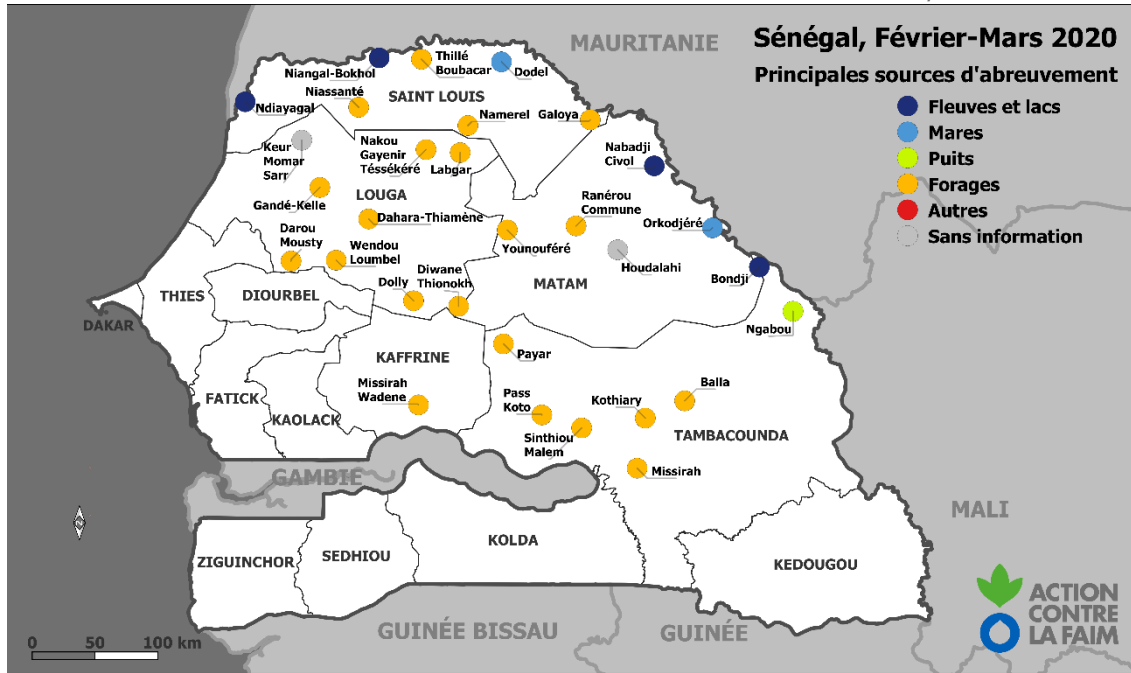


Figure 5- Principales sources d'abreuvement utilisées en février-mars 2020 sur le Sénégal

Concentration et mouvements

La concentration du bétail au niveau de la zone agropastorale du Ferlo est globalement moyenne, avec l'exception des sites de Missirah et Payar (région de Tambacounda), Ndiayagal (région de Saint-Louis), Nakou Gayenir Téssékéré et Labgar (région de Louga) où elle reste forte à très forte.

Toutefois, on note une diminution de la concentration du bétail dans la région de Tambacounda au niveau de nos sites sentinelles par rapport au mois de janvier. En effet, les mesures d'urgence, notamment l'interdiction des marchés hebdomadaires, ont eu probablement à empêcher les mouvements du bétail au niveau de la zone agropastorale du Ferlo (Figure 6). Quelques déplacements résiduels ont été signalés depuis le début des mesures d'urgence. Il s'agit, en particulier d'une arrivée importante de bétail au niveau des régions de Kaffrine et Tambacounda, où il y a encore de ressources de pâturage, en provenance du Djiolof, et également au niveau du ranch de Dolly en provenance du Nord des régions de Louga et Saint Louis. Des arrivées précoces sont aussi notées au niveau de la région de Kaffrine en provenance du Sud de la région de Louga.

Il faut cependant signaler, que la diminution de mouvements au niveau de la zone agropastorale du Ferlo due à la situation d'urgence risque de générer beaucoup de problèmes pour les transhumants en particulier :

- La vente de bétail pourra être limitée et donc les ménages pastoraux risquent d’avoir des difficultés à renouveler leurs stocks en denrées alimentaires ;
- L’accès à certaines zones de pâturages pourra être difficile ;
- Les conflits leveurs - agriculteurs pour l’libérer les terres cultivables, notamment dans la zone sud (Tambacounda, Kaffrine), où la saison hivernale démarre très-tôt.

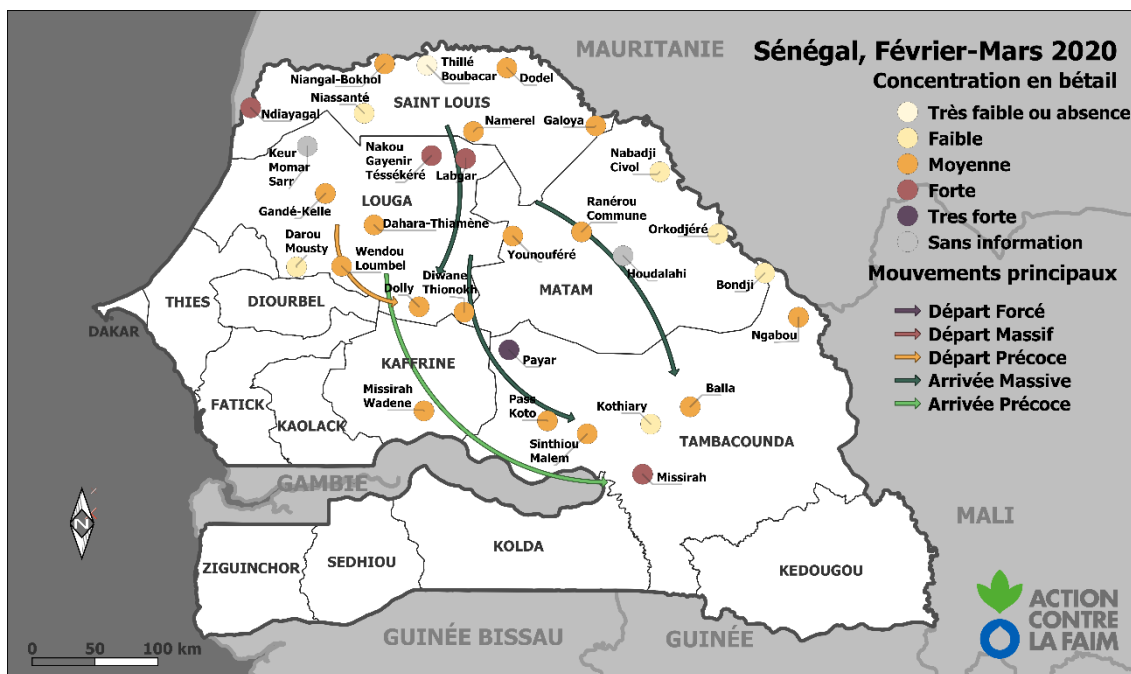


Figure 6 - Concentration en bétail et mouvements enregistrés en février-mars 2020

Etat d'embonpoint

En ce qui concerne les données relatives à l'état d'embonpoint des petits et grands ruminants, on peut noter un état passable dans la quasi-totalité des sites sentinelles. Toutefois la situation se détériore par rapport à la période de décembre – janvier.

Les petits ruminants (Figure 7) présentent un état d'embonpoint encore bon dans les sites sentinelles de Ndiaygal (région de Saint Louis), Dolly (région de Louga), Orkodjéré (région de Matam), Payar, Ngabou, Kothiary et Missirah (région de Tambacounda) et médiocre à Thillé Boubacar et Dodel, dans la région de Saint Louis, et Darou Mousy au niveau de la région de Louga.

Les grands ruminants gardent la même tendance que les petits ruminants (Figure 8). On note un état d'embonpoint bon dans les sites sentinelles de Ndiaygal (région de Saint Louis), Dolly et Labgar (région de Louga), Orkodjéré (région de Matam), Payar, Ngabou, Kothiary et Missirah (région de Tambacounda), mais il est médiocre à Dodel (région de Saint Louis) et à Darou Mousy

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO/ SENEGAL (région de Louga). Toutefois, on remarque un état qui commence à être critique à Thillie Boumabcar (région de Saint Louis), site caractérisé par la précarité en eau et l'absence de pâturage.

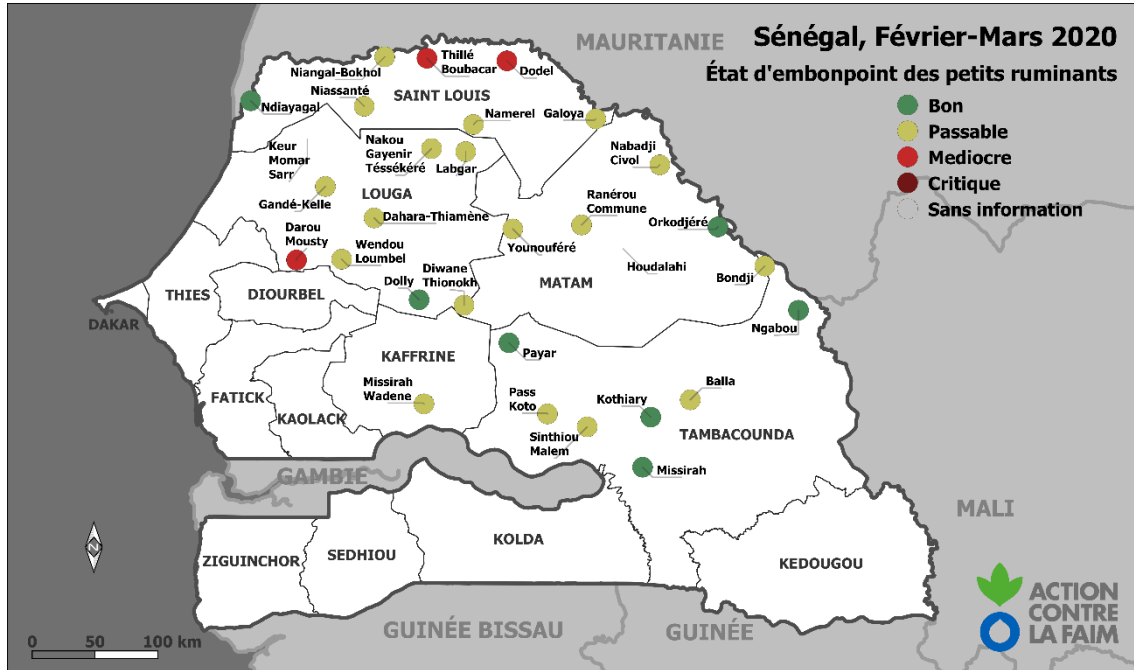


Figure 7- Etat d'embonpoint des petits ruminants enregistré en février-mars 2020 sur le Sénégal

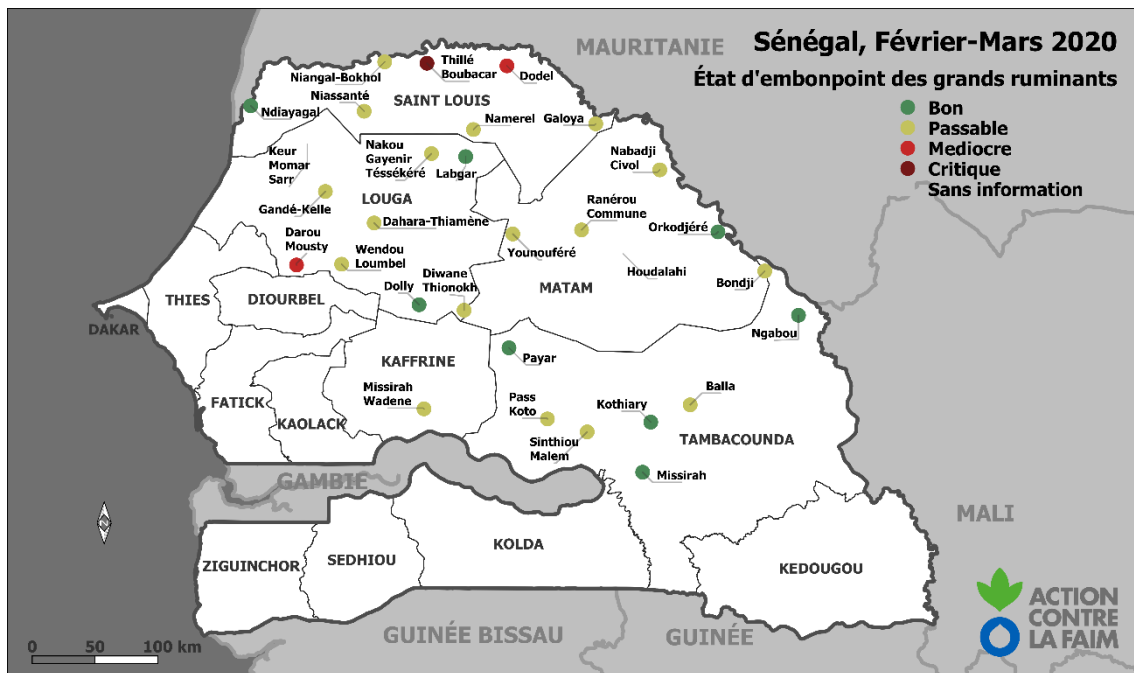


Figure 8- Etat d'embonpoint des grands ruminants enregistré en février-mars 2020 sur le Sénégal

Feux de brousse

Durant la période février-mars 2020, il a été enregistré la présence de plusieurs cas de feux de brousse surtout dans les régions de Louga et Tambacounda.

Un feu de très grande taille a été signalé à Missirah dans la région de Tambacounda (Figure 9), des feux de grande taille ont été enregistrés à Balla et Payar (région de Tambacounda), Missirah Wadene (région de Kaffrine), Dolly et Nakou Gayenir Tésékéré (région de Louga). Deux feux de petite taille ont été notés à Ngabou et Pass Koto (région de Tambacounda).

Au niveau de Payar (région de Tambacounda), les nombreux feux de brousse sont essentiellement causés par les charbonniers.

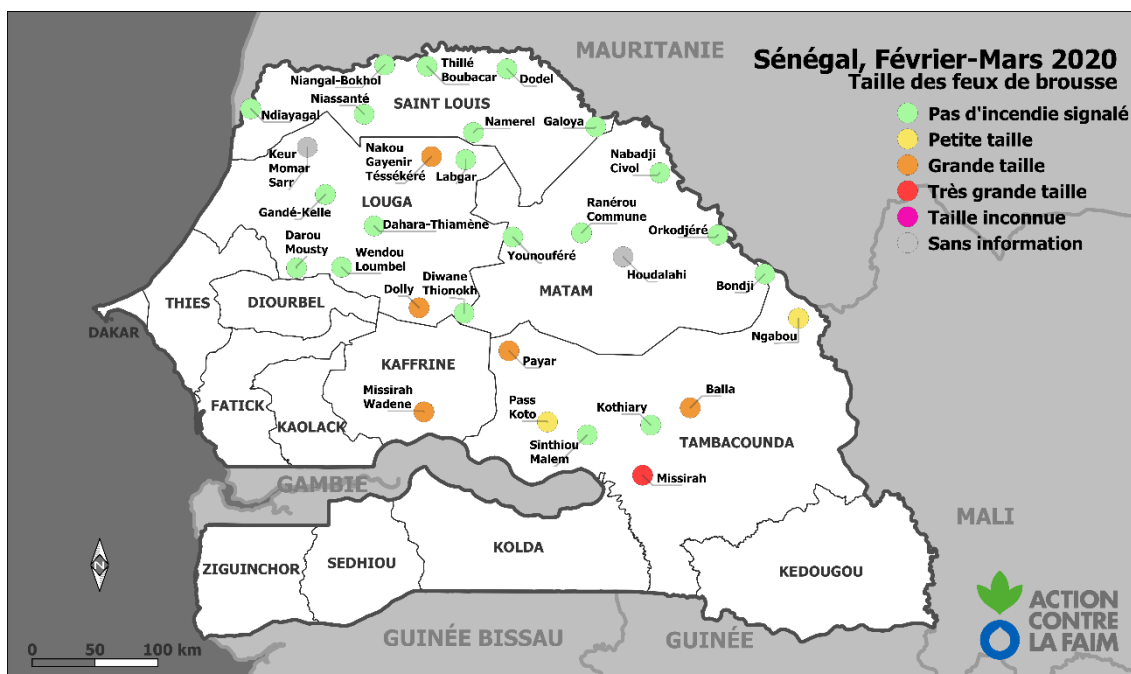


Figure 9–Taille des feux de brousse enregistré en février-mars 2020

Vol de bétail et conflits

De nombreux cas de vols de bétails ont été enregistrés dans toutes les régions du Ferlo (Figure 10).

Il faut signaler que la période particulière que le pays est en train de vivre dû à la pandémie virale COVID-19 pourrait probablement entrainer l'augmentation des conflits entre les agriculteurs et les transhumants pour l'accès à la terre.

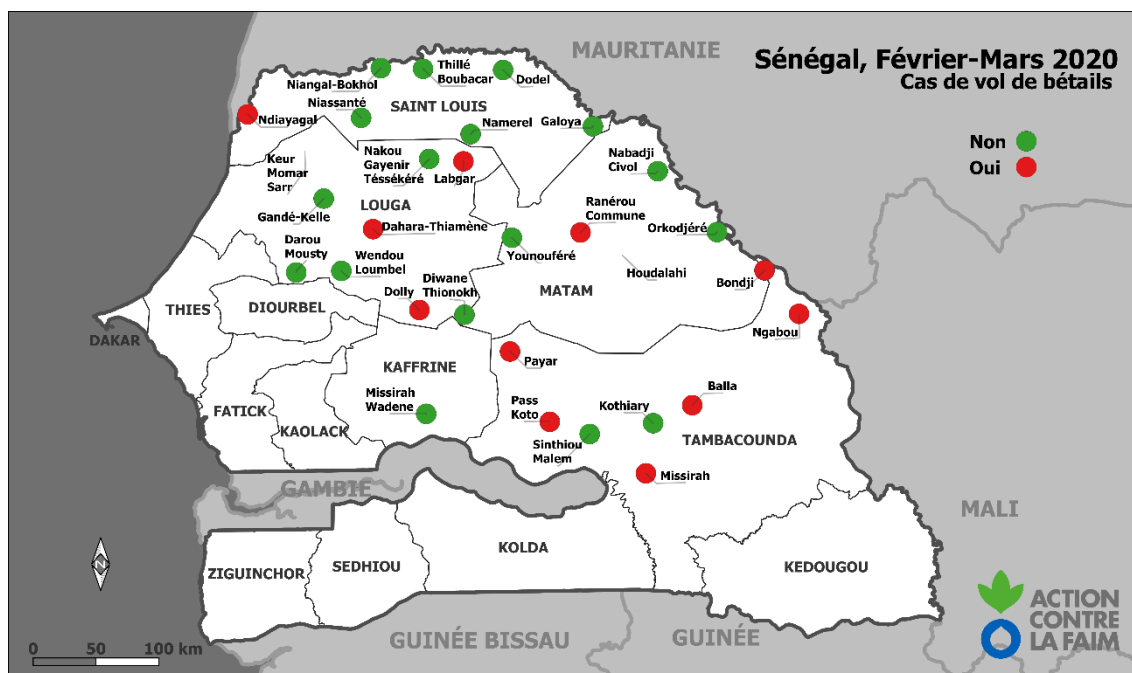


Figure 10 – Vol de bétail enregistré en février-mars 2020 sur le Sénégal

Prix des marchés

Pour ce qui concerne les prix de marché, il faut préciser que à cause des mesures adoptées par le Gouvernement depuis le mois de mars 2020 pour faire face à la pandémie, notamment l'interdiction des marchés hebdomadaires, peu de données relatives au prix sont disponibles pour les derniers jours de mars.

Globalement, on constate une diminution du prix du bétail dans tous les sites sentinelles. Les éleveurs rencontrent une situation très difficile en ce moment car ils n'ont pas la possibilité de vendre leurs animaux. Lorsqu'ils arrivent toutefois à trouver des vendeurs malgré les marchés fermés, ils sont contraints de vendre à bas prix.

Pour les caprins mâles, la moyenne des prix relevé sur la période février-mars est de 32 696 FCFA et 26 009 FCFA pour les femelles. On note une forte baisse des prix, avec une variation de -7% pour les mâles et -3% pour les femelles par rapport à la période décembre-janvier (Tableau 1).

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA ZONE AGROPASTORALE DU FERLO/ SENEGAL

Pour les ovins, on note également une baisse des prix par rapport à la période précédente, les moyennes enregistrées sont de 71 321 FCFA pour les individus mâles et 42 063 FCFA pour les femelles, avec une variation de -7% pour les mâles et -5% pour les femelles.

Les prix des bovins sont stables par rapport à la période précédente. La moyenne des prix relevés sur la période février-mars 2020 est de 318 786 FCFA pour les bovins mâles et 197 571 FCFA pour les femelles.

Région	Département	Zone	Caprin		Ovin		Bovin		Riz	Mil	Alim. Bétail	TDE Bovin mâle/Mil	TDE Bovin mâle /riz
			Mâle	Feml	Mâle	Feml	Mâle	Feml					
			6mois-1an	6 mois-1an	1-2ans	1-2 ans	5-6ans	5-6ans					
Kaffrine	Koungheul	Missirah Wadene	30000	25000	60000	45000	500000	275000	300	200	275	2500	
Louga	Kébémér	Darou Mousty	30000	25000	110000	50000	350000	200000	300	250	225	1400	
	Linguère	Wendou Loumbel	34000	31000	70000	45000	400000	255000	350	275	275	1455	
		Labgar	39000	27000	98000	31000	450000	300000	300	250	200	1800	
		Nakou G. Tèssékéré	40000	32000	80000	35000	370000	220000	300	250	250	1480	
		Diwane Thionokh	31500	28000	52000	31250	321000	210000	300	225	223	1427	
		Dahara-Thiamène	41250	26000	65000	35000	350000	150000	325	275	225	1273	
	Dolly	30000	25000	60000	42500	450000	225000	300	245	250	1837		
Louga	Gandé	25000	27500	62000	52000	350000	300000	300	300	250	1167		
Matam	Kanel	Orkodjéré	50000	25000	92500	37500	150000	90000	250	250	250		600
	Matam	Nabadji Civol	30000	20000	80000	45000	275000	150000	250	250	250		1100
	Ranerou	Younouféré	23000	20000	50000	30000	250000	180000	325	250	250		769
		Ranérou Commune	50000	30000	80000	42500	250000	185000	350	250	200		714
Saint-Louis	Dagana	Niangal-Bokhol	35000	22500	80000	65000	200000	150000	350	350	400		571
		Ndiayagal (Diama)	25000	30000	65000	40000	300000	250000	300	325	250		1000
		Niassanté	30000	20000	58000	40000	265000	170000	300	275	225		883
	Podor	Namerel	25000	21000	57000	33500	340000	150000	260	250	215		1308
		Galoya	35000	27750	55000	40000	250000	150000	400	350	250		625
		Thillé Boubacar	35000	30000	75000	40000	500000	250000	300	300	250		1667
		Dodel	30000	25000	65000	45000	360000	165000	300	300	250		1200
Tamba	Bakel	Ngabou	35000	25000	75000	45000	400000	250000	300	200	250	2000	
		Bondji	27000	31000	55000	40000	280000	175000	300	300	250	933	
	Goudiry	Kothiary	25000	30000	90000	37500	280000	225000	300	250	250	1120	
		Sinthiou Malem	37500	29000	82500	62500	275000	210000	325	250	275	1100	
	Koumpentoum	Payar	31000	25500	75000	32500	290000	210000	350	213	250	1362	
		Pass Koto	20000	15000	55000	40000	190000	97000	300	185	300	1027	
	Tamba	Balla	35000	25000	80000	50000	230000	190000	300	250	300	920	
		Missirah	36250	30000	70000	45000	300000	150000	300	300	300	1000	

Tableau 1 - Prix en FCFA de marché et TDE relevés en février-mars 2020

Source : Données collectées par les relais RBM, février-mars 2020

Concernant les termes de l'échange (TDE), pour le période février-mars les TDE bovin mâle contre mil sont favorables aux éleveurs dans les sites de surveillance pastorale, comme dans la période précédente, notamment dans les régions de Louga et Tambacounda (Tableau 1).

Concernant les TDE bovin mâle contre le riz, ils restent favorables également aux éleveurs dans les régions de Saint-Louis et Matam (Tableau 1).

Les prix des aliments commencent à prendre une hausse considérable. En effet, le prix du riz a augmenté du +3% par rapport à la période décembre-janvier avec un prix moyen de 308 FCFA le Kg. Le mil a également subi une augmentation avec un prix moyen de 263 FCFA le Kg, donc +2% par rapport à la période décembre-janvier.

Le prix moyen de l'aliment de bétail augmente du +2% par rapport aux mois de décembre-janvier 2020, avec un prix moyen de 255 FCFA. Il est important de constater que les augmentations des prix des aliments et les diminutions des prix de vente des animaux sont observées surtout depuis la mi-mars. On peut prévoir une augmentation encore plus forte du prix des aliments de bétail dans les prochains jours à cause des conséquences de la fermeture des marchés et la diminution de ressources en pâturage.

Recommandations

- Diffusion des message radio sur les procédures à suivre pour la prévention du risque COVID-19 ;
- Mettre en place un plan d'Opération du Secours du Bétail et d'assistance des ménages pastoraux ;
- Accroître le contrôle sanitaire du bétail et le partage de l'information sur la présence de maladies ;
- Sensibiliser les populations sur la législation concernant le vol de bétail, avec des spots radio et des campagnes des informations ;
- Accroître la lutte contre les feux de brousse au niveau des zones d'accueils (sensibiliser les charbonniers sur le risque des incendies) ;
- Prévoir les conflits agriculteurs/éleveurs en mettant des comités de veille au niveau des zones de transit et d'accueil du bétail ;
- Poursuivre la surveillance pastorale.

Information et contacts

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- NDIAYE Bamba (Sénégal) - bndiaye@sn.acfspain.org
- MICHELINI Lucia (Sénégal) - lmichelini@sn.acfspain.org
- LAMBERT Marie-Julie (Sénégal) - mjlambert@wa.acfspain.org
- SALEY BANA Zakari (Sénégal) - zsaleybana@wa.acfspain.org